

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 3 896 797
DU CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,
SOIT AU 225 DE LA RUE SUTHERLAND

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 19 avril 2021 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet :

- d'augmenter de 85,1 mètres carrés à 123,96 mètres carrés la superficie maximale d'un garage privé intégré;
- de permettre un agrandissement du bâtiment principal attenant à un garage privé intégré; le tout pouvant être assujéti à certaines conditions.

Étant donné les circonstances actuelles et en respect des consignes du Directeur de la santé publique pour la distanciation sociale, la Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 19 avril 2021 à 16h30 :

Téléphone : 819 478-6571

Courriel : accueil-permis@drummondville.ca

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 2 avril 2021.

ME MÉLANIE OUELLET
Greffière

